

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

ENCADRER et RESPECTER

- Il est attendu de tous les visiteurs, **le respect des autres et des consignes.**
- Chaque adulte accompagnateur, parent comme enseignant, a la **responsabilité** de faire respecter l'ensemble des consignes.
- Chaque adulte accompagnant des élèves doit porter de **manière visible le badge « accompagnateur »**, fourni par le musée.
- **Aucun mineur n'est laissé sans surveillance** d'un adulte accompagnateur.
- Le passage aux toilettes pour les élèves est géré par les accompagnants. Il se fait **par groupe de 5 élèves.**
- **Aucun sac à dos n'est autorisé** dans les salles d'exposition.
- **Boisson, nourriture et chewing-gum sont interdits** dans les salles d'exposition du musée.
- Le **flash est interdit** pour la prise de photographie.
- Pour les visites libres, la classe est divisée en plusieurs groupes. **Chaque**



groupe est sous la responsabilité et la surveillance d'un adulte accompagnateur qui doit assurer le calme de son groupe.

- Le personnel du musée est **en droit de sortir les perturbateurs ou le groupe** qui ne respectent pas les consignes, qui sont **trop bruyants**, donc gênants pour les visites guidées et les autres visiteurs. Dans ce cas, **la présence d'un adulte est obligatoire.**
- **Les groupes en visites guidées sont prioritaires** dans les espaces du musée. Merci de leur laisser la place dans les espaces, le temps de leur présentation.
- Les manipulations et matériels mis à disposition des visiteurs **ne devront pas faire l'objet de détérioration.** Les objets et documents exposés à l'extérieur comme à l'intérieur du musée **ne peuvent être touchés.** Seuls ceux signalés par un pictogramme « **Objet à toucher** » sont concernés.
 - Il est donc **interdit de monter sur les mobiliers, véhicules, canons** situés à l'intérieur et à l'extérieur du musée.

INTERDICTIONS



AUTORISATIONS



Je, soussigné(e), Responsable du groupe

Nom : _____ Prénom : _____

Classe et nom de l'établissement: _____

Portable : _____

Reconnais avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite et m'engage à la respecter.

Toute personne, ne respectant pas les règles pré-citées, pourra se voir retirer le droit d'accès aux salles d'exposition du musée et faire l'objet de mesures prévues par le règlement intérieur.

Date : _____

Signature précédée

de la mention « Lu et approuvé » - fait en 2 exemplaires